

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2013**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>1. Le sous-ministre adjoint, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social (SPPEDS), devrait évaluer la situation et déterminer le meilleur moyen de financer le logement dans les réserves.</p>	<p>- Dans l'optique des objectifs ministériels de transfert des responsabilités et de responsabilisation des Premières Nations, le SPPEDS recommande que les collectivités assujetties à la politique sur le logement de 1996 continuent de recevoir un financement global. Les 220 collectivités qui font encore partie du programme de subventions ciblées continueront de recevoir un financement ponctuel pour chaque projet.</p> <p>- Le Secteur des opérations régionales (SOR) évaluera le programme de logement pour s'assurer qu'il est conforme à la nouvelle approche ministérielle normalisée des accords de financement des Premières Nations, en particulier la nouvelle Politique sur les paiements de transfert, qui tient compte de la capacité des Premières Nations sous l'angle du continuum du développement communautaire.</p>	<p>Terminé</p> <p>T4, 2011-2012</p>	<p>A) État : Aucun changement à l'état</p> <p>Mise à jour/Justification : En date du 30 septembre 2011 :</p> <p>Il n'est pas nécessaire d'apporter des changements à la structure actuelle de financement des logements.</p> <p>B) État : Terminé, demande de fermeture de dossier.</p> <p>Mise à jour/Justification : En date du 30 septembre 2011 : Le PIE d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, duquel provient une partie du financement destiné aux logements, a été évalué aux fins de conformité avec la nouvelle Politique sur les paiements de transfert. On a évalué les bénéficiaires des Premières Nations sur les plans de la capacité et des risques à l'aide du processus d'évaluation générale et on a établi les relations en matière de financement en fonction des résultats obtenus.</p> <p>Commentaire du Secteur de la vérification et de l'évaluation (SVE) : Dossier clos – mise en œuvre terminée.</p>
<p>2. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, devrait définir et mettre en œuvre une méthode d'affectation des fonds pour le logement qui reflète les besoins au niveau des régions et des collectivités des Premières Nations.</p>	<p>- En réponse à la nouvelle Politique sur les paiements de transfert, le SPPEDS, en collaboration avec le Secteur du dirigeant principal des finances (DPF), le SOR et les bureaux régionaux, étudiera des options en vue d'améliorer les méthodes et le processus</p>	<p>T3, 2011-2012</p>	<p>État : Terminé – Demande de fermeture</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 décembre 2012 : Un cadre de contrôle de gestion a été mis au point pour le Programme d'immobilisations et d'entretien (PIE) afin</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2013**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) <i>DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>de répartition des fonds du Programme d'immobilisations et d'entretien (PIE) de l'administration centrale aux régions (financement de base et financement secondaire).</p> <p>- Le SPPEDS, en partenariat avec le SOR, fera partie d'un groupe de travail sur les petits projets d'immobilisations avec les régions pour examiner les processus relatifs aux petits projets d'immobilisations et élaborer des procédures renforcées pour la gestion du financement des petits projets d'immobilisations.</p>	T3, 2011-2012	<p>de garantir la mise en place du processus national de planification des immobilisations, des rôles et des responsabilités des régions et de l'AC, ainsi que des approches relatives à l'approbation et à la gestion fondées sur le risque en vue de l'exécution du financement accordé au PIE.</p> <p>État : Terminé – Demande de fermeture Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013 : Terminé – Demande de fermeture à la suite de la mise à jour de décembre 2012.</p> <p>État : En cours Mise à jour/Justification En date du 31 décembre 2012 : En 2013-2014, la région de l'Ontario mettra à l'essai une nouvelle approche relative à la gestion et au contrôle des dépenses en capital secondaire et du financement de F et E. On s'affaire à élaborer un cadre de contrôle de gestion applicable au projet pilote, et celui-ci sera prêt au plus tard le 1^{er} avril 2013. Les résultats du projet pilote serviront à étayer la mise en œuvre de la nouvelle approche à l'échelle nationale dès 2014-2015. Le cadre de contrôle de gestion sera alors mis à jour afin d'inclure les volets relatifs aux dépenses en capital secondaire et au financement de F et E.</p> <p>État : En cours Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013 : En 2013-2014, la région de l'Ontario mettra à l'essai une nouvelle approche relative à la gestion et au contrôle des dépenses en capital secondaire et du financement de</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2013**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			<p>F et E. On s'affaire à élaborer un cadre de contrôle de gestion applicable au projet pilote, et celui-ci sera prêt au plus tard le 1^{er} avril 2013. Les résultats du projet pilote serviront à étayer la mise en œuvre de la nouvelle approche à l'échelle nationale dès 2014-2015. Le cadre de contrôle de gestion sera alors mis à jour afin d'inclure les volets relatifs aux dépenses en capital secondaire et au financement de F et E.</p> <p>SVE : La mise en œuvre se poursuit. La recommandation sera classée une fois que le cadre de contrôle de gestion aura été mis à jour afin d'inclure le capital secondaire et le F et E.</p>
<p>3. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, en collaboration avec le sous-ministre adjoint principal du SOR, devrait diriger un examen des indicateurs de rendement et de l'information connexe à recueillir au sujet du logement dans les réserves pour s'assurer qu'ils sont alignés sur la conception du programme de logement du Ministère et qu'ils sont en mesure de démontrer la production des résultats attendus.</p>	<p>- Le SPPEDS veillera, avec l'appui du SOR, à ce que les indicateurs de rendement clés (IRC) pour le logement soient alignés plus directement sur la conception du programme et les rôles et responsabilités d'AADNC.</p>	T1, 2011-2012	<p>État : Terminé</p> <p>Mise à jour/Justification : En date du 31 mars 2011 :</p> <p>Commentaire du SVE : Dossier clos – Mise en œuvre terminée</p>
<p>4. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, en collaboration avec le sous-ministre adjoint principal du SOR, devrait élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion du risque propre au logement dans les réserves, notamment un processus officiel de</p>	<p>- Le SPPEDS s'efforce, en partenariat avec le SOR, de mettre en œuvre la stratégie de gestion du rendement et le cadre de gestion du risque, dans lesquels sont exposées en détail les fonctions de surveillance et d'assurance de la qualité de l'administration</p>	T2, 2011-2012	<p>A) État : Terminé</p> <p>Mise à jour/Justification : En date du 31 mars 2012 : demande de clore le point à la suite de la mise à jour du</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2013**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
surveillance des inspections du logement ou de vérification de la conformité.	<p>centrale et des régions pour le PIE.</p> <p>- Le SPPEDS, en partenariat avec le SOR, collaborera avec le DPF à l'élaboration de mécanismes pour améliorer la surveillance des dépenses relatives aux petits projets d'immobilisation ainsi qu'aux opérations et à l'entretien en matière de logement qui soient réalistes, efficaces et fondées sur l'évaluation des risques liés au programme et au bénéficiaire.</p> <p>- Pour les Premières Nations de la région de la Colombie-Britannique qui participent au programme de subventions pour le logement, la présentation de rapports d'inspection d'un inspecteur de bâtiments pour confirmer que les habitations ont été construites ou rénovées conformément aux codes applicables restera une exigence pour que les Premières Nations soient admissibles à un financement d'AADNC par la suite.</p>	<p>T2, 2011-2012</p> <p>Terminé</p>	<p>30 septembre 2011.</p> <p>B) État : En cours, date de fin prévue : T1 de 2012-2013 Mise à jour/Justification : En date du 31 mars 2012 : Les indicateurs de rendement feront l'objet d'un rapport en 2015. « Logement adéquat », à remplir par le répondant, est terminé; le sous-indice du logement de l'Indice du bien-être des collectivités est extrait des données du Recensement de Statistique Canada; et on attend les commentaires des régions sur le plan de logement valable avant d'en rédiger une version finale. On mène des visites de supervision dans les régions et les collectivités afin d'évaluer la gestion du PIE.</p> <p>C) État : Terminé Mise à jour/Justification : En date du 31 mars 2012 : demander de clore le dossier à la suite de la mise à jour du 30 septembre 2011.</p> <p>SVE : Dossier clos – Largement mise en œuvre.</p>
5. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, devrait assurer l'élaboration et la diffusion de lignes directrices nationales détaillées pour	- La composante logement du PIE comprend le financement de petits projets d'immobilisation pour les Premières Nations	T2, 2011-2012	État : En cours, date de fin prévue : T2 de 2012-13.

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2013**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>gérer la composante logement du Programme d'immobilisations et d'entretien.</p>	<p>auxquels s'appliquent la politique sur le logement de 1996 et les subventions directes au logement fondées sur des propositions pour les Premières Nations qui n'ont pas adopté la politique de 1996. Un document énonçant des lignes directrices pratiques sur les questions clés concernant la politique sur le logement et la mise en œuvre de cette politique sera élaboré et diffusé.</p> <p>- En plus du PIE, les garanties d'emprunt ministérielles (GEM) constituent une composante essentielle pour faciliter la construction de logements sociaux dans les réserves (subvention de logement social de la SCHL en vertu de l'article 95 de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>). Compte tenu de l'importance des GEM et de la nécessité d'en uniformiser la mise en œuvre, la priorité est accordée à la révision et à la clarification de la politique sur les GEM et à l'élaboration d'un manuel national des GEM.</p>	<p>Terminé</p>	<p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2012 : AADNC a consigné les rôles et les responsabilités détaillés de chacun. L'Assemblée des Premières Nations organisera une réunion du groupe de travail afin de rédiger un document conjoint sur les rôles et les responsabilités des principaux intervenants en matière de logement. La boîte à outils est terminée et a été distribuée.</p> <p>État : En cours, date de fin prévue : T1 de 2012-13.</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 30 septembre 2012 : L'Assemblée des Premières Nations a dirigé la réunion du groupe de travail qui s'est tenue en août 2012 et qui avait pour objectif de revoir la documentation préliminaire sur les rôles et les responsabilités des principaux intervenants, notamment de l'APN, de la SCHL, du comité de logement et d'AADNC. Le Comité national de liaison en matière de logement des Premières nations se réunira plus tard durant l'exercice en cours afin de mettre la dernière main à la documentation et élaborer la stratégie nationale de diffusion.</p> <p>État : Fermé</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2012 : À la suite de la mise à jour du 30 septembre 2012, on recommande de fermer ce dossier.</p> <p>SVE : Classée – Largement mise en œuvre.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2013**

Secteur des opérations régionales

VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090)

DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	leçons tirées de l'expérience des projets découlant du PAEC afin d'être prêts si de nouvelles occasions de programme pour des projets fondés sur des propositions se présentent.	T4, 2010-2011	Commentaire du SVE : Dossier clos – Mise en œuvre terminée